

**COMMUNE DE TOLLA**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT  
- Notaires associés –  
6, Bd Albert 1er  
Immeuble l'Impérial  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 17 décembre 2025, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Joseph CASALTA, en son vivant demeurant à TOLLA.  
Né à TOLLA le 6 décembre 1884 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de ses auteurs, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A TOLLA (Corse-du-Sud)

Diverses parcelles, cadastrées section B lieudit TOLLA N°172 pour 13 ca, C lieudit PASTRICCIOLI numéros 118 pour 40a 00ca, 119 pour 44 a 55 ca à prendre dans 1ha 78a 20 ca (Bien Non Délimité) et 120 pour 50a 16ca à prendre dans 2ha 00a 65ca (BND) ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Paul CUTTOLI